

Déchets généraux

Collecte et transport interne

Les déchets généraux doivent être collectés régulièrement dans les unités en raison du risque de blessures, de l'encombrement, des mauvaises odeurs potentielles ou pour des raisons d'asepsie. Afin d'assurer la sécurité des intervenants et particulièrement des préposés en hygiène et salubrité, le transport des matières doit se faire avec un équipement approprié et sécuritaire. La collecte est généralement réalisée par le biais de chariots, plateformes et, s'il y a lieu, l'utilisation d'une chute à déchets dédiée.

Entreposage final

Les déchets sont disposés directement dans un compacteur à déchets, avec conteneur adjacent, ou une boîte à déchets. Les déchets doivent donc être entreposés de façon sécuritaire jusqu'à leur collecte, à l'écart de matériel ou zones propres.

Équipements de protection individuelle (EPI)

Pour la collecte et le transport interne :

- Gants de protection, lorsque requis;
- Masque de procédure;
- Lunettes de protection ou visière.

Zone verte

Déchets biomédicaux

Le tableau ci-dessous fournit des indications sur les contenants suggérés :

Genre de déchet	Contenant
Objet piquant, tranchant ou cassable	Contenant rigide en plastique, résistant à la perforation et aux chocs, couleur jaune
Non anatomique, autres (tissu biologique, vaccin de souche vivante, plaque de pétri, etc.)	Sac en plastique, couleur jaune, et contenant de carton ou sac en plastique, couleur jaune , et contenant rigide en plastique

Collecte et transport interne

Les déchets doivent être recueillis régulièrement dans les services producteurs, avec un chariot ou une plateforme. Il faut éviter de traverser les zones propres ou à risques, ainsi que les zones publiques.

Les contenants doivent être scellés afin d'empêcher le renversement involontaire. Tout contenant non conforme doit, avant la collecte, être refermé et nettoyé s'il y a lieu par le service producteur afin de ne pas contaminer d'autres contenants. Sinon, le contenant doit être laissé sur place et le responsable doit être avisé.

Pour optimiser le transport, il est possible de déposer des déchets biomédicaux et des déchets d'autres catégories dans un même chariot, pourvu que les matières transportées soient bien identifiées et séparées dans leurs contenants respectifs.

Équipements de protection individuelle (ÉPI)

- Gants de protection, lorsque requis;
- Masque de procédure;
- Lunettes de protection ou visière.

Déchets généraux

Collecte et transport interne

Les déchets généraux doivent être collectés régulièrement dans les zones rouges. Afin d'assurer la manipulation et le transport sécuritaire, les matières doivent être déposés dans un contenant ou chariot dédié à la zone rouge. Lors de la collecte, les déchets sont alors transférés dans un autre chariot se trouvant hors de la zone rouge. Si une chute à déchets se retrouve à l'intérieur de la zone rouge, simplement déposer les sacs directement. Désinfecter les chariots ou contenants selon les fréquences habituelles.

Entreposage final

Les déchets sont disposés directement dans un compacteur à déchets, avec conteneur adjacent, ou une boîte à déchets. Les déchets doivent donc être entreposés de façon sécuritaire jusqu'à leur collecte, à l'écart de matériel ou zones propres.

Équipements de protection individuelle (EPI)

Pour la collecte et le transport interne :

- Gants de protection;
- Blouse de contagion;
- Masque de procédure;
- Lunettes de protection ou visière.

Déchets biomédicaux

Collecte et transport interne

Les déchets doivent être recueillis régulièrement dans les services producteurs, avec un chariot ou une plateforme. Il faut éviter de traverser les zones propres ou à risques, ainsi que les zones publiques.

Les contenants doivent être scellés afin d'empêcher le renversement involontaire. Les employés chargés de la collecte et du transport des déchets ne doivent d'ailleurs recueillir que les contenants non souillés qui ont été fermés adéquatement pour le transport. Tout contenant non conforme doit, avant la collecte, être refermé et nettoyé s'il y a lieu par le service producteur afin de ne pas contaminer d'autres contenants. Sinon, le contenant doit être laissé sur place et le responsable doit être avisé.

Afin d'assurer la manipulation et le transport sécuritaire, les DBM doivent être déposés dans un contenant ou chariot dédié à la zone rouge. Lors de la collecte, les DBM sont alors transférés dans un autre chariot se trouvant hors de la zone rouge. Désinfecter les chariots selon les fréquences habituelles.

Pour optimiser le transport, il est possible de déposer des déchets biomédicaux et des déchets d'autres catégories dans un même chariot, pourvu que les matières transportées soient bien identifiées et séparées dans leurs contenants respectifs.

Équipements de protection individuelle (ÉPI)

- Gants de protection;
- Blouse de contagion;
- Masque de procédure;
- Lunettes de protection ou visière.